

COMMUNE DE MAROLLES-LES-BRAULTS

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

10/11/2022
N° 01

DATE DE CONVOCATION :

4 NOVEMBRE 2022

DATE D’AFFICHAGE :

4 NOVEMBRE 2022

NOMBRE DE MEMBRES :

En exercice : 23

Présents : 16

Votants : 23

L’an deux mille vingt-deux, le dix novembre, à vingt heures trente minutes, **LE CONSEIL MUNICIPAL**, légalement convoqué s’est réuni à la Mairie Annexe (*Salle Jean-de-la-Fontaine*), en séance publique sous la présidence de Monsieur Francis BELLUAU, Maire

Étaient présents : Francis BELLUAU, Anne-Marie GARNIER, Jean COCHIN, Anaïs BOUCHER, Jean-Claude BOULARD, Jean-Louis CECCANTI, Annie COSME, Jennifer DIOT, Philippe GAGNOT, Alain GALLET, Christophe GOUSSÉ, Lucas JUIGNÉ, Magali LOUAZÉ, Martine MALASSIGNÉ, Guillaume TERTEREAU, Bruno TISON

Étaient absents excusés :

Aurélié CLAVON donne procuration à Francis BELLUAU,
Viviane GROUARD donne procuration à Jean COCHIN
Karine NÉEL donne procuration à Anne-Marie GARNIER
Laetitia ROSSI donne procuration à Anaïs BOUCHER
Christelle DERROYE donne procuration à Annie COSME
Sylvie HÉRON donne procuration à Bruno TISON
Julie HEUZARD donne procuration à Jean-Claude BOULARD

Secrétaire : Bruno TISON

OBJET : Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 13 octobre 2022

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ADOpte à l’unanimité des membres présents et représentés le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 13 octobre 2022.

Fait et délibéré à Marolles-les-Braults, le dix novembre deux mille vingt-deux.

Francis BELLUAU,
Maire,